Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20260703-06_26_103-DE

Mairie de GUEGON

Place du Général de Gaulle
56120

Tél 02 97 22 20 64
Fax 02 97 22 30 63

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
séance du 01/07/2026

Date de la convocation
25/06/2026

L' an 2026, le 1 Juillet à 20 heures , le Conseil Municipal de la Commune de GUEGON, régulièrement convoqué , s' est réuni à la Mairie de GUEGON, sous la présidence de Marie-Noëlle AMIOT, Maire

Date d'affichage
25/06/2026

Présents : Mme AMIOT Marie-Noëlle, Maire, Mmes : GABOREL Nadine, LE LABOURIER Hélène, MALABOEUF Florence, PEDRONO Rozenn, PERON Carinne, PERRÉ Corinne, ROUSSEAUX Lydia, MM : BRUNEL Philippe, CHARLO Romain, CONNAN Anthony, FAUCHEUX Jean-Luc, GUIHUR Damien, GUILLAUME Samuel, HEURTEBIS Bruno, LE COZ Eric, NOEL Valentin

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : HAYS Rachel à M. CHARLO Romain, MARTINET Solange à Mme AMIOT Marie-Noëlle

Secrétaire de séance : M. CHARLO Romain

Réf : 06-26-103

Objet : FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE LE SAMEDI MATIN AU 01/09/2026

A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : Oui

Madame le Maire expose :
L'agence postale de Guégon est ouverte de 11 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 15 h 30 du lundi au vendredi, et le samedi de 9 h 00 à 10 h 15. Elle est fermée le samedi matin en juillet et en août.
Compte-tenu de la faible fréquentation le samedi matin ainsi que de la difficulté à assurer les remplacements lors des absences de l'agent titulaire, elle propose de supprimer le créneau du samedi matin à compter du 1er septembre 2026.
Elle demande au Conseil municipal de délibérer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Décide de supprimer à compter du 1er septembre 2026 le créneau de l'Agence Postale Communale du samedi matin ;
- Demande à Madame le Maire d'informer le Groupement postal de Brocéliande de cette décision.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme:
Le Maire,
Marie-Noëlle AMIOT

Mairie de GUEGON * 56 (Morbihan) *